L’ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS D’EPCI DU FINISTERE

Créée en avril 1946, l’association des maires et présidents d’EPCI du Finistère, statutairement apolitique, rassemble aujourd’hui les 277 communes et 21 établissements publics de coopération intercommunale du département (statuts 2008).

SES MISSIONS

Animée par un esprit de solidarité et de mutualisation, l’AMF 29 se tient quotidiennement au service des élu(e)s locaux, avec pour objectif principal de leur faciliter l’exercice de leurs missions et de répondre à leurs questionnements : **conseiller, informer, former, défendre leurs intérêts, rendre plus aisées les relations entre collègues**, constituent ainsi les missions de notre réseau départemental.

Les principales actions AMF 29 (liste non exhaustive) :

- Défense et représentativité des communes et EPCI finistériens
- Conseil, formation, veille juridique
- Relais au national et services de l’Etat des inquiétudes et interrogations départementales
- Prise de motions, mise en place de groupes de travail *(Littoral, Femmes-maires, Intercommunalité …)*
- Désignation pluraliste et territoriale au sein des commissions administratives, conseils, comités
- Organisation de grands rassemblements départementaux, régionaux

SON FONCTIONNEMENT

Conseil d’administration :

L’exécutif de l’AMF 29 est composé de **23 administrateurs bénévoles**, 21 maires et 2 présidents d’EPCI, représentatifs des différents équilibres politiques

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

républicains et de la diversité des territoires du département.

Le conseil d'administration a été élu via un vote par correspondance durant l'été 2020.

Réseau :

- **National** :

L'association, affiliée au réseau de **l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité,** reste toutefois juridiquement indépendante.

- **Régional** :

Le 7 octobre 2016, les statuts de la nouvelle **Association régionale des maires et présidents d'EPCI de Bretagne (ARMB)** ont été signés par les quatre président(e)s AMF 22-29-35-56.

En 2019, ce réseau AMF régional a organisé les Assises des maires de Bretagne à Saint-Brieuc (accueil du Président de la République).

Moyens financiers :

- **Cotisation annuelle départementale** des communes et EPCI du Finistère
- **Soutien public**: le Conseil départemental du Finistère *(mise à disposition de trois bureaux à Brest, soutien au Carrefour des communes)*, le Conseil régional de Bretagne, la Ville de Brest, Brest métropole *(soutien financier et logistique à l'organisation du Carrefour)*, le CDG 29 *(mise à disposition de personnel d'aide et d'accueil)*
- **Partenariats** : 6 grands partenaires soutenant la lettre « Info-Maires » par convention triennale (CDG 29, Crédit Agricole du Finistère, EDF Collectivités Finistère, ENEDIS, Groupama Loire Bretagne, SNCF), ainsi que GRDF

SES SERVICES

Services AMF 29, inclus dans votre cotisation départementale

(Liste non exhaustive)

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

- Service documentation-orientation, envoi aux adhérents des « infos du réseau » et veille juridique
- Editions : lettre Info-maires, agenda, annuaire de la mandature, guides pratiques
- Accès libre aux réunions d'information et événementiels organisés par l'AMF 29
- Suivi des inscriptions au Congrès national, proposition d'hébergement et déplacement
- Montage des dossiers d'honorariats sur demandes des anciens maires
- Service de publicité des petits marchés publics sur le site amf29.asso.fr

A noter deux services, proposés par l'AMF 29, et non inclus dans votre cotisation :

- Le **Service Formation des élus locaux**, porté par l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29, le CNFPT Bretagne, s'attache, à répondre aux attentes des nouveaux élu(e)s, mais aussi à celles des élu(e)s reconduit(e)s dans leurs fonctions.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de l'UBO (agrément ministériel)

- Abonnement au « **Petit Gibus**» (1,22 € le n°/ édition mutualisée AMF Bretagne) :

Revue trimestrielle à destination des enfants du cycle 3 sur la citoyenneté

Services AMF nationale, inclus dans votre cotisation départementale

80 collaborateurs sont en permanence au service des adhérents, répartis notamment en six départements opérationnels

L'AMF 29 assure le collectage des cotisations nationales et reverse une quote-part importante des adhésions appelées : à titre d'exemple en 2019, ont été reversés, au national plus de 133 000 € pour les communes et EPCI.

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère

Par ce reversement, tous les services nationaux sont ouverts aux adhérents du réseau AMF finistérien, parmi les outils pratiques ainsi mis à votre disposition (liste non exhaustive) :

- **Conseils juridiques et documentation** des pôles spécialisés
- **Service Intercommunalité** à disposition des EPCI (actualités, information et conseils, simulateurs, modèles…)
- Pôle Communes Nouvelles (accompagnement et aides des élus porteurs de projets ou de communes nouvelles)
- **Éditions de notes**, parution de **guides** thématiques et **mémentos**….

Comment joindre votre interlocuteur national ?

Consultez la présentation des services de l'AMF :
https://www.amf.asso.fr/page-les-services-de-amf/36006

LE CARREFOUR DES COMMUNES DU FINISTERE

Cet évènementiel, véritable ADN du réseau AMF 29, rassemble plus de **2 500 congressistes** !

Rendez-vous attendu des élu(e)s et de leurs partenaires pour échanger sur les dossiers d'actualité et se rencontrer : **conférences, ateliers, espace de 100 exposants**…

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition, les 3 et 4 octobre 2024 au Quartz-Congrès à Brest, placée sous le signe du pluralisme :
https://amf29.asso.fr/carrefour-des-communes-du-finistere/

©AMF29 - Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère